



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 72659

## Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur les mesures, en matière de développement durable, prises dans son ministère en 2009.

## Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes rappelle à l'honorable parlementaire qu'il ne dispose d'autres effectifs que de ceux de son cabinet, et qu'il n'a pas autorité sur l'exécution du budget du ministère, à l'exception des lignes budgétaires liées à son activité. Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes renvoie donc l'honorable parlementaire, sur le fond, à la réponse qui lui sera faite par M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Zumkeller](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72659

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2010, page 2220

**Réponse publiée le :** 25 mai 2010, page 5720